

Stéphanie Ducas et
Anne-Claude Favero-Alisson
Service de santé et prévention
Ville de Lausanne
Place Chauderon 9
Case postale 5032
1002 Lausanne

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DEPENSES ENGAGEES POUR LES PROJETS PSPS

Ce document est à remettre au plus tard, 1 mois après la fin de votre projet à l'adresse ci-dessus.

Un délai absolu de paiement des factures est fixé au 10 décembre de l'année civile lors de laquelle le projet a été mené. Passé ce délai, la prétention au remboursement sera caduque.

Rappel :

- Il n'est pas autorisé d'utiliser les cartes de promotion type Cumulus et Coopcard pour les achats des projets.*
- Si des POC ont été octroyées pour ce projet, nous vous remercions de remplir le « Récapitulatif des factures et des POC suite au projet PSPS » qui se trouve sur notre site Internet : <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/projets-psps/>*

Rappel d'information

N° de projet : <i>(mentionné sur la lettre de réponse de l'Unité PSPS)</i>	Montant octroyé par l'Unité PSPS :
Titre du projet :	Nom d'établissement :

Récapitulatif des pièces jointes

Nbre de quittance-s en pièce-s jointe-s :	Montant total des quittances :
Est-ce qu'une ou plusieurs quittance-s sont encore en attente ?	OUI NON

Indications pour le remboursement

Personne concernée :		
Nom et prénom :	Fonction :	
Adresse complète :	N° de téléphone :	
Coordonnées bancaires ou postale :	Banque	Poste
Nom de l'établissement financier et adresse :		
Nom et prénom du titulaire du compte (intitulé exact) :		
Numéro de compte bancaire ou CCP :		
Numéro IBAN :		
Date :	Signature :	

Validation par le-la Délégué-e PSPS

Prénom :	Nom
Date :	Signature :

● ● ● ● ● ● ●

LISTE DES ELEMENTS JUSTIFICATIFS EN ANNEXE

Concerne le projet PSPS n°

Merci de joindre à cette liste toutes vos quittances numérotées et agrafées sur une feuille A4, rassemblées et ordonnées selon l'ordre d'inscription dans le relevé ci-dessous. La page n° 3 a été créée afin de faciliter cette démarche.

N°	Date de quittance	Dénomination (nature des achats)	Montant payé / acquitté (CHF)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
Totaux			



TICKETS ORIGINAUX / AGRAFES / NUMEROTES

Concerne le projet PSPS n°